

Michel Fourquois
et
Anne Fournneau

Le mil sept cent trente un le huitieme Jour du mois
de Janvier, apres la publication des bans faite sans
opposition dans cette eglise par trois dimanches, ou
festes, sçavoir le 27^e, 28^e, et 31^e du mois de
decembre dernier, et apres les fiancailles
celebrees le jour precedent, ont été par nous
maries, apres que nous avons pris leur
consentement mutuel, et ont reçu la benediction
nuptiale de nous, soussigné pretre de la congregation
de la Mission faisant les fonctions curiales de
cette paroisse, Michel Fourquois age de 21
ans fils de George Fourquois Tardines et de Marguerite
Du Carros, d'une part - et Anne Fournneau agee de 23
ans domestique fille de defunt Francois Fournneau et de
Francoise Gie, d'autre part, les parties de cette paroisse
assistés des pere et mere de l'epoux, de la mere de l'epouse
Henry Fourquois, de Georges Fourquois freres de l'epoux, de
Francois Fournneau, de Nicolas Gie oncle de l'epoux, de Marie
Fourquois sœur de l'epoux - il ny a que Francois Fournneau,
Nicolas Gie et Marie Fourquois qui ont signé, tous les autres ont
declaré ne savoir signer de ce requis.

Francois Fournneau Nicolae Gie Marie Fourquois

Chevalier plus

1. 7 avril
2 8 avril
3 13 avril

et dernier ban

Entre Michel Fourquois journalier veuf d'Anne Fournau de la
paroisse de Roqueneault d'une part, et Jeanne Drouart journaliers
veuve de Jacques Herard a glaigny de cette paroisse d'autre part
Philippe Cahart m^e memlier fils de deffunt

Michel Fourquais

16.

L'an mil sept cent quatre vingt lequatorzieme jour apres
la publication de luy faite les catholiques dans cette
parroisse par trois dimanches en l'eglise de St Pierre
l'ancien et tardant du mens mai et dans celle de Requeneau
ledit lieux ainsy quil nous a paru par le certificat
de Mr Coget Curé de la meme parroisse et apres
les fiancailles celebrees le jour precedent ont été par nous
mariez apres que nous auons ouy leur consentement
mutuel, et ont reçu la benediction nuptiale de nous

Josephine femme de la congregation de la c. P. M. M.
faisant les fonctions Curiales de cette parroisse Michel

Fourquais ^{l'age de vingt ans} journalier veuf d'Anne Fourneau
de la commune parroisse de Requeneau d'une part
et Marie Catherine Drouot agee de vingt deux ans
aussy journaliere veuve de Jacques Henard demourant
a Glatigny Harmeau de cette parroisse d'autre part
les pateres assistés du cote de l'Evoué de Henry

Fourquat le frere d'icelle demourant dans la parroisse
de Montreuil, de Nicolas Gie's curé demourant en l'eglise
Glatigny, du cote de l'Evoué de Jeanne Laronay la mere
deuxieme a St Pierre le dit diocèse d'Evreux de Robert
Luce de Bayeux curé de St Gilles, il ny a pas de Robert
de Robert Luce de Bayeux curé de St Gilles, il ny a pas de Robert
de Robert Luce de Bayeux curé de St Gilles, il ny a pas de Robert
de Robert Luce de Bayeux curé de St Gilles, il ny a pas de Robert

Nicolas Gie's
[Signature]

Les vingt sept fems honte honte de dieu l'abbé Louis
dumois de Comus est decede et se distribuer
dudit mois et en acte Inhumé dans le
Cimetiere de ce lieu par moy Jean Claude
Coger professeur Emitté en l'université de
fourneaux Paris et Juvé de Roguencourt marie arme
femme de fourneau femme de Michel fourquois
fourquois Jardié de ce lieu en presence dudit fourquois
son mary et nicolas fourquois oulé et fourcois
fourneau et nicolas fourquois Dufay et le mary de la
marionne lique. Nils la s'ye. François four
Nicolas B Dufay
Coger

Henard

Le mis est cont l'herbe est le Douzieme dem apres la publication des bans ³⁹
de la cont opposicion dont elle parait par trois demandes en l'herbe (canon Ce
quatre, dix-ne et onzieme du nom neit, et apres les francs) helbrez l'oyau
precedent est de par nos mandes apres que nos anas ont leur enfantement naturel,
ce est par la benediction nuptiale de nos l'enfance par le d'eu congregeon de la
Meffre tantant les fonctions annales de elle parait, Jacques Henard age de trois
ans ans garen vertueux vint de francs-fret dem part, et il une femme
procurant l'indignite de Mr Forester veuve de meulur le page d'au part, les parties
de glatigny, et de elle parait affilée du coté de l'Esperce de francs Robert-zou-naler
de glatigny, de Jean Tany cendonne lui le marche de ville de Mad de l'Es
tous deux les beaux brins, du coté de l'Esperce de l'Esperce Lavmagy la mere
de la parait de l'herbe de Jean Robert le d'eu magistrat de l'Esperce.
Il ny a que francs Robert et Jean Robert le d'eu qui ont l'indignite par les autres
ont de l'indignite de l'herbe de l'Esperce.

Robert Lemacire Chevalier d'herbe

Demande

